



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 58062

Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines), interroge M le ministre des postes et telecommunications sur la politique de son ministere concernant la television interactive. Celle-ci correspond a une volonte liee au plan cable de 1982, mais elle n'a guere ete mise en oeuvre du fait des difficultes du cable en France. Pourtant de nombreux observateurs pensent que sa mise en oeuvre peut etre un element important dans le decollage du cable, car ce type de television ne peut qu'apporter des services complementaires qu'aucun autre support ne permet. Il semble d'ailleurs qu'un peu partout les societes de television, les operateurs de telecommunications et les geants de l'electronique s'interessent aux rapprochements entre l'ordinateur, la television cablee, le telephone et l'industrie de la communication. C'est le cas de Time Warner qui veut avec IBM, utiliser dans ce sens son reseau en fibre optique de New York. C'est le cas aussi de Videotron au Canada qui depuis plusieurs mois a commercialise son Videoway aupres de 170 000 abonnes. C'est le cas de Telecommunications et ATT qui testent aux USA, un materiel qui permettra aux telespectateurs de louer des films par telecommande, c'est le cas d'Hewlett-Packard qui souhaite fournir rapidement 1,5 million de telecommandes pour les memes fonctions. C'est enfin le cas de Philips qui veut developper avec la societe americaine GTE des logiciels permettant l'interaction de programmes televises, avec des donnees provenant d'un disque compact interactif. Il lui demande si notre pays va lui aussi se lancer dans la television interactive d'une maniere autre qu'experimentale. Dans la mesure ou France Telecom va prendre la gestion commerciale des sites 1G, il lui demande ce qu'il compte entreprendre pour dans le cadre de cette gestion, developper la television interactive grace aux capacites de la fibre optique. Enfin, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour inciter les societes francaises a se lancer dans ce qui apparait comme le devenir des systemes de television dans le monde.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est exact qu'ont ete annonces recemment, aux Etats-Unis notamment, de nombreux projets de « television interactive ». Deux aspects doivent cependant etre soulignes : il s'agit en general d'experimentations limitees a quelques sites ; ces initiatives n'ont pas pour objet de developper le taux de penetration du cable, deja tres eleve aux Etats-Unis, mais d'attirer au cable une part du marche des videocassettes. La situation du cable en Europe, et tout particulierement en France, est radicalement differente, pour au moins trois raisons : le taux de penetration etant beaucoup plus faible, priorite doit etre donnee au developpement des abonnements ; il existe d'autres reseaux supports (Teletel, Numeris) pratiquement sans equivalence aux Etats-Unis ; France Telecom n'a pas vocation a intervenir directement dans les contenus des programmes. Ces contraintes n'excluent pas de reflechir d'ores et deja a diverses experimentations sur sites 0 G et 1 G, en partenariat avec des fournisseurs de services et en privilegiant les applications pour lesquelles la capacite offerte sur les reseaux cables represente un atout determinant. Ces projets integrent les nouvelles technologies de traitement numerique et de transmission temporelle asynchrone. C'est ainsi que seront prochainement experimentes deux services, l'un de televideotheque, l'autre de teleachat avec consultation de videocatalogue.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58062

Rubrique : Television

Ministère interrogé : postes et télécommunications

Ministère attributaire : postes et télécommunications

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 25 mai 1992, page 2290